



freie berufe
professions libérales
libere professioni
professiuns libras

Rapport annuel 2013

I. ORGANISATIONS MEMBRES

L'Union suisse des professions libérales (USPL), organisation faîtière regroupant 16 associations professionnelles, a défendu les intérêts de quelque 85'000 membres durant l'année sous revue. Les associations membres de l'USPL sont les suivantes:

- Fédération des médecins suisses (FMH), membre depuis 1990
- Fédération Suisse des Avocats (FSA), membre depuis 1990
- pharmaSuisse, Société Suisse des Pharmaciens, membre depuis 1990
- Ingénieurs-Géomètres Suisses (IGS), membre depuis 1990
- Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA), membre depuis 1990
- Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève), membre depuis 1990
- Association des Banquiers Privés Suisses (ABPS), membre depuis 1990
- Société des Vétérinaires Suisses (SVS), membre depuis 1990
- Société suisse d'odonto-stomatologie (SSO), membre depuis 1990
- ChiroSuisse, Association Suisse des Chiropraticiens (ASC), membre depuis 1997
- Fédération Suisse des Notaires (FSN), membre depuis 1998
- Fédération Suisse des Psychologues (FSP), membre depuis 1998
- Association Suisse des Psychothérapeutes (ASP), membre depuis 2002
- Union Suisse des Fiduciaires FIDUCIAIRE|SUISSE, membre depuis 2005
- Association Suisse des Gérants de Fortune (ASG), membre depuis 2006
- Association Romande des Logopédistes Diplômés (ARLD), membre observateur depuis 2010.

En juillet 2013, la Fédération suisse des Ostéopathes (FSO) s'est affiliée à l'USPL en qualité de membre observateur.

FIDUCIAIRE|SUISSE a donné sa démission de l'USPL au 1^{er} janvier 2014.

II. ORGANES

Comité directeur

Lors de l'Assemblée générale du 3 septembre 2013, MM Urs Stoffel, représentant de la FMH, et Maurice Barbieri, représentant d'IGS, ont été élus à la vice-présidence de l'USPL.

Composition du Comité Directeur depuis septembre 2013 :

- **Pirmin Bischof**, Conseiller aux Etats, avocat et notaire, président;
- **Maurice Barbieri**, Président d'IGS, vice-président;
- **Urs Stoffel**, membre du Comité central de la FMH, vice-président;
- **Andreas Bernasconi**, Vice-Président de la SIA, membre du Comité directeur;
- **Martin Bichsel**, membre du Comité directeur de la FSN, membre du Comité directeur;
- **Ivo Bühler**, membre de PharmaSuisse, membre du Comité directeur;
- **Christian Chervet**, Vice-président de l'ASC (Chirosuisse), membre du Comité directeur;
- **Patrick Dorner**, Directeur de l'ASG, membre du Comité directeur;
- **Alexander Weber**, représentant de la SSO, membre du Comité directeur;
- **René Rall**, représentant de la FSA, membre du Comité directeur;

- **Stéphanie Ruegsegger**, représentante de la FER-Genève, membre du Comité directeur;
- **Roberto Sansossio**, Président de la FSP, membre du Comité directeur;
- **Emil Stutz**, Directeur de l'ASP, membre du Comité directeur;
- **Sebastien Byrde**, Président de la FSO, membre invité;
- **Michèle Kaufmann-Meyer**, représentante de l'ARLD, membre invitée;

Le Comité directeur de l'USPL a siégé quatre fois au total sous la présidence de M. Pirmin Bischof. Il a consacré son temps au traitement des questions politiques d'actualité évoquées dans le présent rapport.

Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'USPL s'est tenue le 3 septembre 2013 à Berne en les locaux de l'Union suisse des arts et métiers. A cette occasion, les délégués ont décidé de mettre sur pied trois groupes de travail: « Politique de la santé », « Questions juridiques et financières » et « Construction ». A l'issue de la partie statutaire, M. Jörg Brechbühl, directeur de l'Office fédérale des Assurances sociales, a fait un exposé sur le thème « Réforme de la prévoyance professionnelle 2020 ».

Secrétariat

En dehors du traitement des affaires politiques courantes, le secrétariat a préparé les séances du Comité directeur et organisé la première Journée des professions libérales, qui s'est tenue à Berne le 8 novembre 2013.

III. ACTIVITES

Première Journée des professions libérales

Le 8 novembre 2013, s'est tenue à Berne, la première Journée des professions libérales. Cette manifestation avait pour objectif, non seulement de traiter des thèmes touchant de très près les professions libérales, mais également de sensibiliser des parlementaires, des représentants de l'Administration fédérale ainsi que des journalistes aux problèmes que rencontrent actuellement les professions libérales.

La manifestation a vu la participation du Conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann, chef du Département fédéral de l'économie et de la formation. Plusieurs représentants d'associations affiliées à l'USPL ont illustré, à l'aide d'exemples concrets, les contraintes et les opportunités auxquelles sont confrontées les professions libérales à l'heure actuelle. Au terme de la manifestation, le président de l'USPL a présenté une résolution qui préconise l'aménagement de conditions-cadre favorables à l'exercice d'une profession libérale, articulée autour de six axes :

- **Renforcer la formation.** La personne exerçant une profession libérale justifie d'une qualification professionnelle élevée, améliorée et actualisée par le biais d'un perfectionnement professionnel permanent. L'USPL préconise que les représentants des professions libérales soient davantage associés à l'élaboration des politiques de formation (fédérale et cantonale). La loi fédérale sur la formation continue doit mieux tenir compte des intérêts des professions libérales.
- **Maintenir le secret professionnel.** Le caractère essentiel des professions libérales réside dans le rapport de confiance établi avec le mandant, le client ou le patient et qui justifie la confidentialité professionnelle ou le secret imposé par la loi. Afin de maintenir cette relation de confiance, l'USPL préconise la protection et le maintien du secret professionnel.
- **Garantir l'égalité de traitement.** L'USPL est favorable à la poursuite de la voie bilatérale et soutient l'accord sur la libre circulation des personnes. L'égalité de traitement présuppose une formation et une qualification professionnelle équivalentes. Afin d'assurer l'égalité de traitement entre les Suisses exerçant une profession libérale et leurs collègues européens, l'USPL demande la garantie des prestations de services pour les professions libérales suisses dans l'ensemble de l'UE ainsi que la reconnaissance de leurs titres et diplômes.

- **Transférer les prestations publiques.** L'Etat doit confiner ses activités à certaines tâches centrales de souveraineté et ne doit pas concurrencer le secteur privé. L'USPL préconise, là où cela est possible, le transfert des prestations publiques en direction des professions libérales.
- **Réduire les charges.** L'USPL soutient les efforts visant à empêcher toute introduction et majoration d'impôts, de taxes et de redevances. Elle s'oppose à la proposition du Département fédéral de l'intérieur de relever, dans le cadre de la Réforme de la prévoyance vieillesse 2020, le taux de cotisation des indépendants de 7,8% à 8,4%.
- **Alléger la bureaucratie.** En décembre 2013, le Conseil fédéral va publier un rapport qui vise à réduire les coûts de la réglementation des entreprises. L'USPL demande aux autorités fédérales d'adopter des mesures concrètes pour réduire le fardeau bureaucratique des indépendants, par exemple en adaptant les valeurs-seuils des marchés publics.

Groupes de travail

Afin de mieux suivre les dossiers de politique fédérale touchant de près les professions libérales, l'USPL a décidé de mettre sur pied trois groupes de travail sectoriels:

- **Politique de la santé.** Ce groupe de travail est composé de représentants de la FMH, PharmaSuisse, SVS, SSO, ASC, FSP, ASP, ARLD, FSO.
- **Construction.** Ce groupe de travail est composé de représentants de la SIA et d'IGS.
- **Questions juridiques et financières.** Ce groupe de travail est composé de représentants de la FSA, ABPS, FSN et l'ASG.

Rencontre avec le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales M. Michael Ambühl

Sous l'égide de l'USPL, les présidents de trois associations membres actives dans le secteur de la finance (AGS, FSA et FIDUCIAIRE|SUISSE) ont rencontré le 17 mai 2013 le Secrétaire d'Etat Michael Ambühl. Thèmes abordés: la Lex USA et le Dialogue fiscal entre la Suisse et l'UE.

Rencontre avec les associations européennes des professions libérales

Le 16 avril 2013, dans le cadre du Forum européen des professions libérales, s'est tenue à Bruxelles une rencontre qui a rassemblé des représentants des professions libérales de 7 pays (Allemagne, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Portugal et Suisse). Plusieurs thèmes d'actualité sur la scène européenne – telle la directive de l'Union européenne sur les qualifications professionnelles – ont été abordés.